

INFO (C)OYENS



A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023, LES COMPOSTEURS DEVIENNENT PAYANT (25€).
 Pour les personnes qui seraient intéressées pour l'acquisition d'un composteur, elles devront s'adresser dorénavant à la communauté de communes au 02.49.58.00.99.
 Une convention sera établie entre l'utilisateur et la communauté de communes afin de procéder à la facturation ultérieurement.



Mareuil sur Lay
Dissais



COLLECTE DE VÊTEMENTS

Nous organisons une collecte de vêtements pour notre recyclerie sportive pour nous permettre d'aller assister aux mondiaux para athlétisme en juillet 2023!
 Les mercredis 8 & 15 mars 2023 de 15h-17h
 Les samedis 11 & 18 mars 2023 de 10h-12h et 14h-16h aux halles de Mareuil sur Lay
 vous pouvez contacter notre mini entreprise par mail: atlantique.sportive@gmail.com

VOUS N'EN VOULEZ PLUS ? DONNEZ-LE À LA COLLECTE ORGANISÉE PAR LES JEUNES DU LYCÉE ATLANTIQUE

18 élèves de 1^{ère} MCV (Métiers du Commerce et de la Vente), et 16 élèves de 1^{ère} MA (Métiers de l'Accueil) ont décidé de conduire un projet de collecte de vêtements de seconde main et de petits accessoires de sport (raquettes, ballons...) pour financer un voyage aux mondiaux de para athlétisme à Paris du 8 au 17 juillet 2023, au stade Charléty.

Le projet consiste à sensibiliser les jeunes au handicap et comprendre la pratique du sport lorsqu'on est en situation de handicap. Le but est d'ouvrir une boutique éphémère, la recyclerie sportive, à partir des objets collectés, pour financer le projet. Cette boutique éphémère ouvrira dans l'enceinte du lycée Atlantique du 11 au 15 avril.

Il s'agit aussi de mettre en avant une alternative au mode de consommation actuel, par la récupération, et faire converger les consciences vers un développement soutenable et respectueux de son environnement.

Aux halles, mercredi 8 et 15 mars de 15h à 17h, samedi 11 et 18 mars de 10h à 12h et de 14h à 16h.

ÉTAT CIVIL



Naissances

Milo LAUNAY - 26 Novembre 2022
 Jeanne BONNIN - 12 Décembre 2022
 Augustin LAFLECHE - 01 janvier 2023



M. VIVIER Pascal – Mme COUSIN Louissette 10 décembre 2022
 M. RAYMOND Hervé – Mme GAUDIN Marina 23 décembre 2022

Décès

Mme MILON Mireille Ep. PATARIN (67 ans) 10 décembre 2022
 Mme DALLE Marie-Georgette Vve. LEPVREAU (95 ans) 29 novembre 2022
 M. LE FAUCHEUR Patrick (66 ans) 13 novembre 2022
 M. ESNARD Gilles (72 ans) 20 novembre 2022
 Mme GABORIEAU Marie Vve. BOUARD (96 ans) 11 décembre 2022
 Mme MICHON Jacqueline Ep. LASCOLS (86 ans) 28 décembre 2022
 M. DAGONNEAU René (64 ans) 31 décembre 2022
 M. PIET Pierre (78 ans) 15 janvier 2023

AGENDA

| | |
|-------------------------------|--|
| Jeu 02 février 2023 | Réunion d'information sur l'AVC - salle Othello 18h30 |
| Ven 03 février 2023 | Rediffusion du film «Die Zufallsreise» le voyage au hasard - salle du Lay 19h00 |
| Mer 08 et 15 mars 2023 | Collecte de vêtements par les jeunes du Lycée Atlantique - Halles de 15h00 à 17h00 |
| Ven 10 et samedi 11 mars 2023 | Exercice d'évacuation dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) |
| Samedi 11 et 18 mars 2023 | Collecte de vêtements des jeunes du Lycée Atlantique - Halles de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 |

LE MOT DU MAIRE



Enfin ! Le 13 janvier dernier, et pour la première fois de notre mandat, nous avons pu organiser une cérémonie de vœux à la population salle Othello. 300 Mareuillais ont répondu à cette invitation lancée traditionnellement à toute la population, et je vous en remercie. Ce moment a été pour nous l'occasion de vous présenter nos réalisations et nos projets, et d'échanger ensuite en direct de manière très conviviale, sur la vie de la commune et vos préoccupations du moment.

Les temps forts de la soirée ont été nombreux, mais je retiendrai plus particulièrement :

- La remise de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à M. Franck Delavaud, pour son parcours exceptionnel au sein de l'association Familles Rurales, et plus particulièrement son engagement auprès des jeunes.
- Notre Conseil Municipal des Enfants qui a attiré notre attention sur le civisme, les problèmes de harcèlement, et sur l'importance du lien intergénérationnel.
- Une présentation du dispositif «Petites Villes de Demain» qui rentre dans sa phase opérationnelle.
- L'intervention de Mme Brigitte Hybert, présidente de notre communauté de communes Sud Vendée Littoral.
- Le bilan de nos réalisations depuis 2020, et les projets 2023 pour notre commune : lotissement de la Ponne des Noues, centre technique municipal, église, rénovation de la salle omnisports, maison médicale.

Cette soirée fut aussi l'occasion pour moi de remercier tout le personnel municipal engagé au service des Mareuillais, et de saluer l'engagement de l'équipe municipale pour notre ville de Mareuil sur Lay Dissais.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce nouveau Flash info.

Vincent JULES
Maire de Mareuil-sur-Lay-Dissais



HISTOIRE LOCALE

L'ÉCOLE ET LES AGENTS MUNICIPAUX DANS LES ANNÉES 1830 A MAREUIL

Une ordonnance du roi Louis XVIII (1814/15-1824), demande aux communes d'avoir une école pour tous les enfants mêmes les plus pauvres. Le 13 avril 1831, le conseil municipal de Mareuil décide alors de créer une école mutuelle. La vente du cimetière de Saint-André qui est localisé le long de la grande route en direction de La Roche-sur-Yon, soit 5 ares 70 centiares est estimée à 1300 francs. La municipalité devra aussi emprunter pour acheter les meubles de l'école (tableau noir, chaises, tables...) en attendant la vente du cimetière. Un impôt de 1990 francs 17 centimes est voté afin de rémunérer le régent (= l'instituteur) de l'école. Le 4 mai 1831, M. le maire présente aux élus Monsieur Magneau, employé du cadastre à la Chaume, qui a été recruté comme régent. La nouvelle école étant localisée à côté du presbytère, il est décidé de reculer le mur de l'école de 10 pieds dans la partie dépendante du presbytère puis de reconstruire un nouveau mur. Pour financer la rétribution de l'instituteur, les parents d'élèves devront payer les sommes suivantes selon la classe de leur enfant : 3 francs pour la 1ère classe, 2 francs pour la 2° et 1 franc pour la 3°. La liste des élèves indigents est remise à l'instituteur par le maire (décisions du conseil municipal du 20 juillet 1831).

Le 9 février 1832, la municipalité a besoin de recruter un secrétaire de mairie rémunéré (150 francs par mois). En effet, il devra effectuer les travaux administratifs puisque la commune manque d'adjoints. Il aura comme tâches : tenir le registre des arrêtés et décisions du conseil municipal, avoir des copies des lettres envoyées et reçues tous les jours et aussi écrire les actes d'état civil (naissances, mariages, décès). Le 16 mai 1832, le conseil municipal décide le recrutement d'un deuxième garde champêtre. L'un des deux vivra dans le local mis à disposition par la mairie, il recevra un traitement de 100 francs et l'autre aura 10 francs supplémentaire puisqu'il n'est pas logé par la municipalité.

Source : Archives départementales de Vendée



CONSEILLER NUMÉRIQUE

ATELIERS COLLECTIFS À LA MAIRIE SUR LE PARCOURS DE VOTRE SMARTPHONE - GRATUIT OUVERT À TOUS



- 10 février 2023 - 24 février 2023
Thème : gestion des applications
- 10 mars 2023
Thème : gestion des fichiers
- 24 mars 2023
Thème : gestion des photos

DE 14H30
À 16H00



Inscriptions : par téléphone ou par mail
auprès de Sarah MONMONCEAU
02.51.30.40.38 - 02.51.30.51.05
conseiller.numerique@mareuilsurlay.fr



ASSOCIATION

DEPLACEMENTS SOLIDAIRES



Pdt: Bernard Charrier - 0620563629 - bernardcharrier@orange.fr

**Vous n'avez pas de moyen de locomotion?
Vous devez vous déplacer?**

Bénéficiez des "Déplacements Solidaires"



Commune de
Mareuil sur Lay

Renseignements
- en Mairie et
- auprès du

Référent

Jean-Noël Mathe

06 12 41 56 98

jn.mathe@orange.fr

Vous aimez rendre service...
Devenez chauffeur solidaire !

Transporter
des personnes pour
- aider au déplacement
- vaincre l'isolement
- créer du lien social

AFFAIRES SCOLAIRES

UNE OMBRIÈRE POUR LES MATERNELLES :

La cour des petits est couverte de bitume, source de chaleur intense pendant les périodes ensoleillées de juin et septembre.

Pour pallier cet inconvénient, depuis novembre 2022 un préau (ou ombrière) de 30 m² a été monté dans la cour de l'école de la Vallée du Lay.

Les petits pourront ainsi se rafraîchir en cas de canicule. Cette ombrière leur servira aussi de refuge en cas de pluie.



ÇA S'EST PASSÉ DANS LA COMMUNE

Téléthon Mareuillais résultats 2022 : 12 584 € - Merci à vous tous, participants et donateurs !

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR



Samedi 17 décembre 2022, la municipalité a proposée un spectacle gratuit aux enfants de la commune.

Après avoir offert aux aînés de plus de 70 ans un goûter festif en octobre dernier, le CCAS a maintenu la distribution des colis de Noël aux aînés de plus de 75 ans par les élus. Nous avons fait le choix de leur offrir de nouveau des produits locaux. En cette fin d'année 2022, ils ont reçu un savon avec le nouveau logo de Mareuil, une terrine de chevreuil, du miel et du vin de Mareuil.



URBANISME - VOIRIE

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL:

Les premiers coups de pelleuse ont été donnés.

Le nouveau centre devrait être opérationnel en fin d'année.

